

NONNORFV-L

ècho Municipal



- EDITORIAL -

SAUVEGARDONS NOTRE VIE ASSOCIATIVE

Ces temps qui courent si vite nous feraient-ils oublier l'essentiel ? C'est-à-dire d'exister tout simplement et bien nous disons non ! Il faut s'adapter à chaque cadence de la vie moderne. Hier, les gens du monde rural - puisque LIVERNON vit en milieu rural - avaient le temps de se causer en rentrant de leur travail. L'agriculteur croisait sur son chemin son homologue avec ses animaux et ils discutaient des nouvelles locales, ils s'informaient des évènements du village. Les épouses de nos Parents se cotoyaient au lavoir du village. Tout était prétexte à réunions, rassemblements et discussions : en passant du lavoir au retour du champ sans oublier les entrevues à la messe le dimanche matin. Il ne faut pas oublier les veillées du soir. C'est ainsi que pour dénoisiller, dépouiller le maïs, les voisins s'invitaient et là on travaillait ensemble dans la bonne humeur écoutant les dernières blagues. Il y avait toujours un boute-en-train pour animer la soirée. Mais où sont-elles nos bonnes vieilles blagues qui faisaient rire nos ancêtres et égayaient leur vie laborieuse ?

La machine à laver a remplacé le lavoir, les attelages de boeufs ou chevaux se sont effacés devant le tracteur bruyant certes, mais pas très causeur. On ne sait plus se déplacer sans sa voiture et on se croise sans se voir.

La télévision contribue aussi à cet isolement en nous apportant toutes les nouvelles sur place. Quant au téléphone, objet si pratique on n'hésite pas à l'utiliser à moins de cent mètres de distance ; certes on se parle, mais on ne se voit plus.

Alors que faire devant cet isolement sans cesse grandissant ?

Et bien s'insérer dans toute vie associative et essayer de participer selon ses goûts à l'une ou l'autre de ces associations qui nous donnent leur compte-rendu quelques pages plus loin dans ce bulletin. Pour qu'un village vive, il faut qu'il soit animé. Plus la vie associative prospérera, plus les habitants de Livernon se rencontreront, apprécieront leur village et qui sait donneront une image extérieure "alléchante" qui peut permettre le développement de notre commune.

Et dans tout cela que peut faire le Conseil Municipal ? Et bien, il doit être à l'écoute de toutes les associations existantes et permettre l'éclosion de tout nouveau projet. Pour cela il doit s'efforcer de mettre à la disposition de celles-ci, dans la mesure de ses moyens, les équipements et locaux indispensables à l'évolution ou la création de telles structures.

Le but du Conseil Municipal et l'intérêt de chacun d'entre nous sont que les Livernonais et les Livernonaises se sentent bien chez eux.

Le Conseil Municipal

HISTORIQUE DE NOTRE COMMUNE

LA SEIGNERIE DE LIVERNON

Le nom de LIVERNON est mentionné dans le testament de Raimond, 1° du nom, Comte de Rouergue et Marquis de Gothie en l'an 961. (Histoire du Languedoc de Don Vaissette).

Il appartient ensuite aux Cardaillac de Lacapelle qui en demandaient l'hommage à Béralt en 1350, de même pour Sonac et Théminettes, puis le cédaient par une transaction avec Pierre de Béralt, Evêque d'Agde qui lui donnait ses droits sur certains villages de la Paroisse de Saint-Maurice.

En 1260, hommage des de Thémynes aux Cardaillac.

Au XV° siècle, le Pech du Ligoussou appartenait au Marquis de Cardaillac-Brengues.

Il y a eu une famille du nom de de Livernon dont on sait peu de choses.

En 1233, Villefort de Livernon donnait à l'Abbaye de Leyme ses droits sur Flaujac.

Dès 1278, Guérin de Livernon est témoin dans un acte.

Dès 1286, les Béralt de Cahors, de riches marchands, souche de la famille noble des seigneurs de Lissac, possédaient la Seigneurie de Livernon.

Armand Béralt, seigneur de Livernon et sa femme Aygline de Thémynes

faisaient une transaction avec Bernard del Garric qui avait négligé de payer les rentes depuis trois ans et allait voir ses biens confisqués. Il reconnaît tenir d'eux une emphytéose de tout ce qu'il possède dans le lieu de Livernon : les maisons de la Robestie, de Durbans, le Plan Lascazes, du Pont du jour etc...

En 1314, Dame Caygline, Veuve d'Armand Béralt, donne à son fils Pierre Béralt tout son castrum de Livernon et juridiction absolue ainsi qu'une Chapellerie.

1315, elle a des difficultés avec Souchon de Lour, coseigneur d'Anglars et de Sonac pour certains droits sur Anglars.

Une sentence arbitrale fut rendue par Hugues Béralt coseigneur d'Anglars.

1323, Pierre Béralt Archidiacre de Montpezat, seigneur de Livernon, fait un accord avec les procureurs des habitants au sujet de la juridiction de la chasse. Il doit avoir les Devèzes (les habitants y font paître les bestiaux): 6 sesterées de terre pour ses clapiers dans les lieux les moins utiles aux habitants. Ils ne pourront y chasser sans sa permission.

Le bailli de Livernon devra appeler auprès de lui deux prud'hommes de son choix pour l'assister dans les causes criminelles sans être tenu de suivre leurs conseils. Il est entendu que ni les seigneurs, ni les habitants ne pourront se servir l'un de l'autre de la sauvegarde royale.

1335, reconnaissance au Seigneur Pierre Béralt.

1350, transaction entre noble Bertrand de Cardaillac de Lacapelle et Pierre Béralt, Evêque d'Agde.

En 1393, un descendant de la famille des de Livernon est lieutenant du Viguiier à Figeac.

1395, hommage rendu à Messire Gérard Béralt, fils d'Armand, seigneur de Livernon, comme seigneur d'Anglars. (La plupart des notes sur les Béralt sont dans le Répertoire Général de St Sulpice).

1395, reconnaissance au même par le procureur de M. Guillaume de Sirieys pour diverses possessions dans la juridiction de Livernon.

Dans une autre reconnaissance du même, il est dit que Armand Béralt avait fait l'acquisition de feu Jean de Castelnau, seigneur de Thémînes, des terres mentionnées dans la reconnaissance faite en 1346 à Bertrande de Bernazel, dame de Reyrevignes.

1402, mort de Gérard Béralt.

5 Mai 1451, Libertés et franchises accordées au lieu de Livernon par noble Béralt, seigneur de Cessac.

1458, reconnaissance à Raymond de Béralt, seigneur de Cazillac.

1495, Gilles Bérald de Lissac, seigneur de Cazillac achète diverses rentes.

ler Mars 1533, Galiot de Ginouillac achète à noble Armand Bérald de Cazillac la place et seigneurie de Livernon avec toutes ses dépendances pour une rente de : 64 à 65 setiers de froment

25 setiers d'avoine (le setier valait
12 cartons)

60 poulaillies

allergues : 8-51 jours

Greffe, péage dans Sonac

2 livres de cire

1/2 livre épice

Oeufs ?

Au total pour 8000 livres.

Par le premier mariage de Jeanne de Ginouillac, Livernon comme Assier passa au Crussol d'Uzes. Ils sont indiqués comme Seigneurs dans l'Etat de 1630 (Archives du Lot 84).

25 Juillet 1658, Messire Jacques de Crussol notifie aux consuls et aux habitants qu'il demeure en possession de la seigneurie que lui a laissée François de Crussol, Duc d'Uzes par transaction du 26 Juin.

1664, procès entre Guillaume Hugonou et Emmanuel de Crussol pour raison des places de Livernon et de Grèzes que son père Jacques avait vendu au dit Hugonou, marchand. Il demandait qu'elles lui fussent remises comme substitut aux biens de Ginouillac. Hugonou céda ses droits à Jacques Boudet d'Assier qui les repassa à Emmanuel de Crussol.

NB : Copie des notes prises par le Chamoine Calbe, archiviste du Diocèse de Cahors, en vue d'écrire une histoire du Quercy.

Ces notes sont conservées aux archives de l'Evêché de Cahors.

Copie faite à Livernon le 3 Octobre 1936 par A. DUPUY, Curé de Livernon.

TRAVAUX REALISES EN COURS OU EN PROJETS

Travaux réalisés en 1984

- Nettoyage des lacs de Viazac et de Bélinac
- Revêtement du CR du Château d'eau de Viazac
- Revêtement du CR de La Terre à Brusquejouis
- Elargissement et revêtement du CR du Mas de Baumetou
- Revêtement du CR du camping
- Revêtement du CR du Mas de Charles
- Ouverture du CR de la Salmonie

Travaux en cours et en projet

- Réfection des deux logements de l'école
- Fin des travaux au plateau d'évolution de l'Ecole avec la participation du Conseil Municipal
- Le Vestiaire du terrain de football commence à prendre tournure ; les portes et les fenêtres viennent d'être posées.
- Le chaniter concernant la construction du Centre annexe de la subdivision de l'Equipement est en bonne voie.
- La Commune de Livernon est candidate à l'acquisition de certaines parcelles de la propriété Rosalie GRIMAL, pour la création d'une réserve foncière.
- La construction du garage du Centre de 1° secours est commencée.
- Une dépense imprévue, assez importante pour notre budget, s'est révélée indispensable : il s'agit de la réfection des jougs de nos cloches qui menacent sérieusement la solidité de notre clocher.
- Pour être en règle avec la législation des assurances, l'achat d'extincteurs pour la Mairie, les Ecoles, l'Eglise et la cantine s'est montré nécessaire.

BUDGET PRIMITIF 1984

Section de fonctionnement (Vue d'ensemble)

Articles	Dépenses	Budget primitif
60	Denrées et fournitures	56 500
61	Frais de personnel	225 660
62	Impôts et taxes	6 100
63	Travaux et services extérieurs	67 217
64	Participations et contingents	148 122
65	Allocations - Subventions	3 885
66	Frais de gestion générale	22 300
67	Frais financiers	40 970
82	Charges antérieures	400
83	Prélèvement pour dépenses d'invest.	49 371
	Dépenses de Fonctionnement	620 525
Articles	Recettes	Budget primitif
70	Produits de l'exploitation	80 105
71	Produits domaniaux	21 000
72	Produits financiers	380
73	Recouvrement subventions	38 514
74	Dotation globale de fonctionnement	268 812
75	Impôts indirects	6 970
77	Contributions directes	204 744
	Recettes de fonctionnement	620 525

Section d'investissement (vue d'ensemble)

Articles	Dépenses	Budget primitif
16	Remboursement d'emprunts	31 882
18	Règl.de dettes long ou moyen terme	11 509
23	Travaux de bâtiment de génie civil	507 618
26	Acquisition de titres et valeurs	1 218
	Dépenses d'investissements	552 227
Articles	Recettes	Budget primitif
10	Subventions d'équipements, dons, legs	18 618
11	Prélèvements sur recettes de fonct.	49 371
14	Participation à des TX d'équipement	7 458
16	Produits des emprunts	460 000
25	Recouvrement de créances à long et moyen terme.	16 780
	Recettes d'investissements	552 227

A VIE DE NOTRE COMMUNE EN 1984

ETAT CIVIL

Naissances

Nous avons eu le plaisir d'enregistrer deux naissances cette année

- . Sarah le 17 Janvier au foyer du Dr LIAUZUN Michel
- . Julien le 23 Janvier au foyer de Gérard MAS.



D'autre part nous avons appris les naissances de :

- . Cyril MEJECAZE , Petit-fils de M. et Mme Robert MEJECAZE,
- . Vincent NASTORG, Petit-fils de M. et Mme VIGROUX Michel
- . Mélanie et Bastien VERBIGUIE , Petits enfants de M. et Mme MAGNE Roger de Damance.
- . Julie MARONCLE et Nathalie CAUSSANEL, Petits enfants de M. et Mme Caussanel René de Viazac.
- . Sophie VERGNET, Petite fille de Mme GARRIGUES de Régouty.

Sincères félicitations aux parents et meilleurs voeux de prospérité aux bébés.

Mariages

Deux mariages ont été célébrés à LIVERNON au cours de l'année.



- . Melle Véronique FRAUD avec M. José FERREIRA de Figeac, le 30 Juin
- . M. Pascal LALO avec Melle Eliane MAS de Tulle, le 28 Juillet.

D'autre part ont eu lieu les mariages de :

- . M. Christian CARAYOL avec Melle GALAN Francette à Parisot (82) le 25 Février.
- . M. Olivier COLDEFY avec Melle Fabienne FAU à Faycelles le 11 Août .
- . M. Pascal DEL ARCO AGUIRRE avec Melle Bernadette JAMMES de Leyme le 8 Septembre.
- . M. Patrick GRIGNON avec Melle Catherine CHAMPEAU de Niort (79) le 15 Septembre.
- . M. Marc INIGUEZ avec Melle Edith DUPONT

Nos meilleurs voeux de bonheur accompagnent ces jeunes couples dans leur nouvelle vie.

Décès

Nous avons eu le regret d'enregistrer les décès de :

- . M. RIGAUT Roger
- . Mme BERGOUGNOUX Noémie née VIGUIE
- . Mme BIAIS Charlotte née PICHAUT
- . M. LARNAUDIE René
- . M. RAFFY André
- . M. GARRIGUES Henri
- . M. LACOUT Albert

Aux familles affectées par ces disparitions nous renouvelons nos condoléances.

PERMIS DE CONSTRUIRE

Dix permis de construire ont été délivrés en 1984.

- . à M. MERTZ Norbert pour la construction d'une maison d'habitation, route de Reyrevignes.
- . à M. SELVES Pierre pour la construction d'une maison d'habitation route de Reyrevignes.
- . à M. BESSAC Claude pour la construction d'un garage.
- . à M. JEAN Robert pour l'aménagement d'un garage.
- . à M. VAYSSIE Maxime pour la construction d'un garage.
- . à Mme AUGUIE Blanche pour l'agrandissement de sa maison.
- . à M. CARRAYROU Emile pour la construction d'une remise.
- . à Mme LAFON Jeanine pour l'aménagement de deux logements.
- . à la D.D.E. pour la construction d'un bâtiment à usage de bureau et de garage.
- . à la Mairie concernant la construction d'un garage pour le Centre de secours incendie.

LES PERMANENCES A LA MAIRIE

- . Secrétariat de Mairie

Les Mardi, Mercredi et Vendredi après-midi.

- . Etude Maître HERBET

Les Mardi et Vendredi après-midi

- . Crédit Agricole

Le Jeudi de 11H à 12H30

- . Le dispensaire

Le 1er Mercredi du mois.

A NOTER : Afin de faciliter les transactions de terrains à l'intérieur du POS, les éventuels vendeurs de terrains sont priés de se faire connaître à la Mairie.

VIE DES DIFFERENTES ASSOCIATIONS ET ACTIVITES DE LIVERNON

EN SUIVANT NOS AINES

L'année 1984 qui s'achève, a été pour le Club du 3° Age une année où les peines ont pris le pas sur les festivités.

Tout d'abord, le 23 Janvier, son Président RIGAUD Roger décédait subitement ; c'était la consternation dans ce Club où il n'avait que des amis.

Le 5 Juin, nouveau coup du sort : RAFFY Gabriel nous quittait. Nous le savions malade certes, mais nous étions frappés et surpris.

Le mois d'Octobre, le Club fut touché une 3° fois à la suite du décès de GARRIGUES Henri survenu à la suite d'une longue maladie. Le 27 Décembre enfin c'est LACOUT Albert qui nous quittait.

La vie suivant son cours le Club a maintenu son activité coutumière durant toute l'année.

Le 8 mars avait lieu l'Assemblée Générale avec élection du Bureau. Mme RIGAUT devenait Présidente ; les autres membres étaient réélus.

En Avril : souscription en remplacement du quine de Grèzes qui n'avait pu avoir lieu par suite des événements cités ci-dessus. Cette souscription suivie d'une petite fête permit à notre trésorier de mettre quelques sous dans la caisse du Club.

Le 4 Mai, voyage d'un jour au Viaduc de GARABIT ; quarante-cinq aînés étaient présents, journée magnifique, repas copieux sur le bateau durant les trois heures de navigation sur la Truyère, ce qui nous permit d'admirer le Cirque de Mallet, l'île des Amoureux, l'île des Serpents et le château d'Alleuze.

Le 4 juin, grand départ pour le voyage annuel d'une semaine. Cette année, le Pays Basque français et espagnol avait été choisi. Trente-cinq personnes seulement assistaient à cette magnifique randonnée où se trouvaient mêlés tourisme et gastronomie. Le 8 Juin au soir, nous étions tous de retour à Livernon où une bonne soupe au fromage nous attendait.

Le 25 Octobre, nous nous retrouvions une cinquantaine à monter dans le car qui devait nous conduire à la Capitale Lotoise afin d'assister au spectacle folklorique produit par une troupe de la région Russe d'AZERBAISAN.

Notre Club faisant preuve de continuité a, cette année encore, organisé des réunions deux fois par mois : le 1° et le 3° jeudi. Ces réunions ayant un but de rencontre et d'amitié, nous demandons à tous d'y venir nombreux. Le 3° jeudi est celui des anniversaires : gâteaux, bougies, accompagnés de quelques bonnes bouteilles font la joie de tous.

Le 15 Novembre à l'initiative de la F.A.M.A.R. et avec l'accord de l'Inspecteur d'Académie, notre Club avait convié les enfants des écoles de Livernon et de Grèzes (68 en tout) à un goûter à la salle des fêtes. Au cours de cette après-midi récréative, les enfants des deux communes ont chanté tout à tour plusieurs chansons anciennes dont certaines en Occitan. Pour ne pas être en reste, les aînés ont chanté et récité des poèmes. La soirée s'est terminée par un goûter offert par notre Club.

Heureuse initiative que cette rencontre qui, nous l'espérons aura autant ravi les plus jeunes que nous mêmes.

LE CLUB DES GAIS LURONS

ET NOS PLUS JEUNES !!!

En ce début d'année 1984, l'Association des Parents d'Elèves a inové une sortie à la neige. Innovation qui a eu du succès puisque un dimanche de Février, deux cars dans lesquels s'étaient regroupés parents et enfants se dirigeaient au Chaix au dessus de Murat. Là, petits et grands, initiés et néophites se sont lancés avec bonne humeur sur les pistes de ski de fond. Certes les chûtes n'ont pas manqué, mais elles ont entraîné plus de rires que de pleurs et le soir fatigués, mais heureux de cette journée en plein air, tout le monde s'est quitté en espérant renouveler cette expérience.



Le mois de Février a donné également l'occasion de fêter Carnaval. Fait nouveau cette année, les adultes à l'exemple des enfants, avaient troqué leurs vêtements quotidiens contre des déguisements les plus curieux et c'est dans une ambiance de fête que s'est déroulée cette soirée.

Dans le 1° bulletin, nous vous relations l'équipée des élèves des CMI et CM2 en région parisienne, ; le mouvement inverse a eu lieu en Mai 84 avec l'arrivée en terre lotoise de 17 élèves de Sarcelles. Hébergés dans les familles de leurs camarades, ces élèves ont pu pendant trois jours découvrir les richesses et curiosités locales. C'est ainsi qu'ils ont visité la Pierre Martine, la grotte de Pech-Merle et son

son musée de la Préhistoire, Saint-Cirq Lapopie et ont même assisté au Centre de Formation des Maîtres de chiens de la Gendarmerie à Gramat à une démonstration de dressage de chiens. Un sympathique repas dans une ambiance très chaleureuse a clôturé cette fin de séjour. Une partie des frais des repas a été pris en charge par l'Association des Parents d'Elèves et par la coopérative scolaire. La Municipalité avait pris à son compte le transport des enfants durant leur périple.

Enfin, la dernière manifestation qui a mis en cause la vie de nos plus jeunes a été la "soirée Cassoulet" organisée par l'Association des Parents d'Elèves qui s'est déroulée le 9 Octobre à la salle des fêtes sous les auspices de la gaîté.

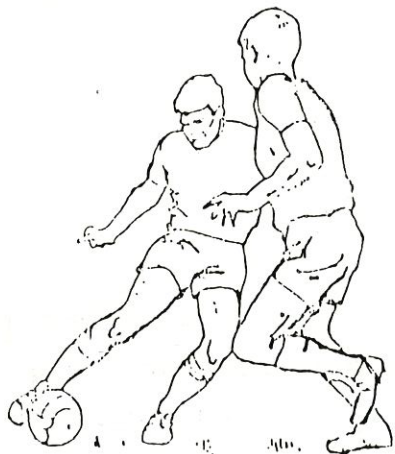
L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES

ECHOS DU FOOT-BALL

Le terrain

Depuis quelques mois, le vestiaire destiné à recevoir joueurs et arbitre, dresse sa silhouette trapue et grise. Le gros oeuvre est achevé, l'aménagement intérieur reste à réaliser.

Sont également prévus la mise en place d'une barrière de protection et l'installation de bancs ainsi que diverses améliorations de détail.



Les équipes

1) Les Séniors

L'effectif des joueurs licenciés, s'élève à 14. Il est nettement plus faible que celui enregistré la saison dernière d'où quelques difficultés fonctionnelles. Le départ de certains joueurs pour des divers motifs, n'a été que partiellement compensé par l'arrivée de nouveaux éléments : ADGIE Jacques, ALEM Karim.

C'est avec plaisir que nous saluons la réapparition au sein de cette équipe de joueurs très éprouvés au cours de la dernière saison : CAMBOU Jean-Luc et MAGNE Bernard.

Les pupilles

Treize filles et garçons âgés d'une dizaine d'années composent cette équipe qui a vu le jour en Septembre dernier. MAS Gérard, LAFAGE Claude ainsi qu'ADGIE Philippe et LAFAGE Eric (avant son départ) assurent l'entraînement hebdomadaire chaque samedi.

Ces petits diables sont agréables à voir sur leur terrain taillé sur mesure. Deci, delà, ils courent tous les sept sous le regard critique des maîtres pour gagner bien sûr si c'est possible, mais surtout pour jouer ensemble. Car chez eux, l'échec n'est pas un drame, tout au plus une légère contrariété.

Quelle belle leçon de sport ils nous donnent ! Seul le JEU compte à leurs yeux. Et les nôtres se régalent de suivre leurs évolutions sur le terrain.

Les connaissez vous ? Bien sûr.

Les voici :

GARDOU Jérôme	PERROT Virginie
LAFAGE Stéphane	FOUILHAC Virginie
CARRAYROU Laurent	LATAPIE Bruno
BODI Lionel	MAS Jérôme
MONTAL Gérard	BOURRE Alexandre
COLDEFY Christophe	GRIMAL Thierry
FAU Sébastien	

L'activité à la mi-saison

a) Seniors

Elles est soutenue certes mais les scores réalisés ne permettent pas d'envisager en ce moment une promotion quelconque. Cependant, en dépit des difficultés précédemment citées, l'équipe se bat, vaille que vaille, au sein de sa poule d'activité.

Joueurs et dirigeants espèrent des jours meilleurs.

b) Pupilles

Elle est très régulière. Les débuts sont difficiles certes mais n'entament en aucune façon le moral des joueurs. Avec l'entraînement et l'enthousiasme de leur jeune âge, nul doute qu'ils parviennent à trouver une place honorable dans leur groupe d'activité.

LA GYMNASTIQUE

Depuis la mi-Octobre, notre village propose à ses habitants, qui en manifestaient le désir depuis longtemps, une nouvelle activité culturelle et sportive. En effet, Mme NEVEUX, résidant depuis peu parmi nous, a pris

l'initiative de créer une section de gymnastique d'entretien.

Elle en assure l'animation alternativement avec M. PERROT une fois par semaine : le Lundi de 20H 30 à 21H 30 à la salle des fêtes de notre commune.

La Municipalité a mis à la disposition de cette section sportive, la salle des fêtes gratuitement, afin que cette nouvelle création puisse se développer et compter parmi les nombreuses associations de Livernon. Il est à noter également que celle-ci est ouverte aux communes environnantes qui désirent faire de la gymnastique.



LE TENNIS CLUB DE LIVERNON

Cette première année a été marquée par la diversité des manifestations qui se sont déroulées au sein de ce Club.

- En Mars, un tournoi simple amical ASSIER-LIVERNON, s'est disputé et a vu la victoire de CAYROL Fabrice et CAYROL Jérôme devant COLDEFY Denis et VERBIGUIE Jean-Louis.

- En Juin, Livernon organisait un tournoi interne double mixte, où Denis COLDEFY et Valérie JOYEUX se distinguaient devant Hervé et Aline ESPERET.

- Du 14 au 21 Juillet, c'est un tournoi simple interne (ouvert aux joueurs assierois) qui se déroulait sur le court et on a assisté à une belle finale opposant Denis COLDEFY à M. NEVEUX. La victoire revenait à Denis COLDEFY.

- Enfin en Août, Livernon participait au tournoi interne d'Assier et Jean-Louis VERBIGUIE membre de notre Club se voyait remporter la victoire.

En ce qui concerne les tournois officiels, notre "jeune" Club a certes fort à faire pour affronter et vaincre d'autres clubs.

Il n'en démerite pas moins et malgré trois défaites en tournoi UFOLEP contre Assier, Bédoué et Bretenoux, il ne s'est pas découragé et a vaincu brillamment Gourdon.

Félicitations aux joueurs et bonne chance pour la Coupe du Quercy qui vient de débiter.

Le bureau du Club

ECHOS DE LA FETE VOTIVE

Note fête a eu lieu comme à l'accoutumée, le Dimanche après le 15 Août. Seule festivité programmée par le Comité pour notre village hélas en 84. Cela malheureusement à cause d'un trop grand nombre de discothèques. Elle a toutefois - le beau temps étant de la partie - attiré foule. Foule, venue le dimanche assister à une démonstration aérienne et d'ULM en particulier. Bien que quelques incidents heureusement sans gravité, soient survenus au cours de ce spectacle, l'après-midi a été fort appréciée.

En soirée, Loulou LEGRAND a fait merveille et tout le monde s'en est donné à coeur joie jusqu'à heure tardive.

Le Lundi a débuté par un concours de pétanque, suivi à 20H d'un méchoui et enfin du traditionnel bal à Papa qui a clôturé ces trois jours de festivité.

Le Comité se réjouit devant ce succès et vous dit à l'année prochaine.

Le Comité des Fêtes

QUELQUES NOUVELLES DU SERVICE DES AIDES A DOMICILE

Le Service des Aides à domicile en milieu rural du Canton se porte je l'espère assez bien.

Il avait comme Président M. Roger RIGAUT dont nous apprenions le décès avec stupeur le 23 Janvier 84.

Il avait animé son travail avec beaucoup de dévouement et d'efficacité. Qu'il soit lui et son épouse remerciés.

Cette Association a poursuivi son activité au cours de l'année 1984. Treize aides ménagères assurent leur travail dans une dizaine de communes. Bien sûr nous n'avons pas assez d'heures de présence accordées par les caisses et il faut que les personnes aidées participent à un taux fonction de leurs versements de retraite.

Il faut noter que ce service est de grande actualité et nécessité car les personnes souvent isolées et démunies peuvent compter sur la présence de quelqu'un à jours et heures fixes.

Mais, il faut le savoir, ce service fonctionne grâce à l'activité bénévole et continue :

- d'une trésorière : Mme ISSALY Marie-Thérèse et
- d'un secrétaire M. LIAUZUN Gabriel.

Nous allons, hélas devoir changer d'équipe puisque M. LIAUZUN a décidé de cesser son activité en Septembre et Mme ISSALY de son côté qui avait demandé à être remplacée fin Décembre a dû anticiper son départ pour raison de santé.

Nous leur disons merci pour tant de travail et d'assiduité.

Nous aurons pour les remplacer :

- M. LAFON André, nôtre sympathique retraité à Livernon, toujours aidé de Mme LAVINAL à Assier pour le Secrétariat.
- Mme VIODE Mireille aidée de
- Melle DESPEYROUX Andrée de Saint Simon pour la trésorerie.

Allons donc de l'avant avec courage et imaginons afin d'assurer un meilleur rendement à ce service destiné au mieux être de la population.

D. DELMAS

ASSOCIATION CANTONALE DES ANCIENS PRISONNIERS
COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE ET C.A.T..M. DE LIVERNON

Pour la section cantonale des anciens combattants prisonniers de guerre (A.C.P.G.) et combattants d'Afrique du Nord (C.A.T.M.), l'année écoulée a été notamment marquée par le séjour de nos camarades de la section d'Avesnes-le-Comte (Pas-de-Calais), section présidée par Albert DECOIN et jumelée à celle de LIVERNON.

Arrivés le 23 Août 1984, les visiteurs étaient immédiatement pris en charge par les membres locaux.

Le programme établi conjointement par les Présidents VEZES (A.C.P.G.) et MEJECAZE (C.A.T.M.) était bien fourni, mais sans surcharge et a suscité

chez nos hôtes venus du Nord le plus vif intérêt. Il comportait en effet de nombreuses visites et excursions :

- 24 Août : randonnée à Bort les Orgues (Cantal) et étape gourmande aux Quatre-Routes offerte par le Président Départemental des C.A.T.M, Monsieur BOUZOU.
- 25 Août : visite du vieux FIGEAC avec réception à la Mairie de cette ville par M. le Maire-adjoint et des représentants de l'Association locale des prisonniers de guerre. Déjeuner à Capdenac et visite des Trésors de CONQUES (Aveyron).
- 26 Août : visite du gouffre de PADIRAC, du château de CASTELNAU, des grottes de PRESQUE et du site de ROCAMADOUR. Après cette journée bien remplie, halte sur le chemin du retour à COUZOU pour une pause repas.
- 27 Août : visite du château d'ASSIER avec réception par M. le Maire de la commune. A LIVERNON, après le dépôt d'une gerbe aux monuments aux Morts, un repas marquant la fin du séjour était servi dans la salle des Fêtes par les épouses des C.A.T.M. du Canton de LIVERNON.

En conclusion, séjour bénéfique sur tout les plans pour les membres des deux sections. Et c'est avec enthousiasme qu'au moment du départ, nos camarades du Nord ont lancé à l'adresse des organisateurs et des membres de la section A.C.P.G. - C.A.T.M. de LIVERNON "Merci et à l'année prochaine chez nous !".

Cette page tournée, le calendrier fait mention de différentes manifestations prévues dans le Canton au cours des mois prochains :

- Assemblée des membres de la section cantonale à la Mairie le 17 Février 1985.
- Banquet Cantonal de la section à ASSIER le 17 Mars 1985.

Le président des C.A.T.M.

QUELQUES RENSEIGNEMENTS UTILES

Un peu d'évasion - Comment voyager ?

P	0,90F	AVION	111Km
R	0,83F	AUTO + 7CV	120Km
I	0,64F	AUTO 5 à 7CV	156Km
X	0,56F	TRAIN 1° classe	159Km (plein tarif)
au	0,36F	TRAIN 2° classe (plein tarif)	249 Km
K			
M			

Si vous choisissez le train vous devez connaître :

Le calendrier voyageur

Période bleue : en général du samedi 12H au dimanche 15H du Lundi 12H au Vendredi 15H

Période blanche : en général du Dimanche 15H au Lundi 12H+ quelques jours de fête.

Période rouge : Les jours peu nombreux considérés de grand départ.

Pour une bonne utilisation du calendrier voyageur.

Votre billet	Si votre billet est amorcé en période		
	BLEU	BLANCHE	ROUGE
Congé annuel	30% de réduction (1)	30% (1)	30% (1)
Centre de vacance	50%	50%	50% (2)
Promenades d'enf.	75%	75% (2)	75% (2)
Couple famille	50% (Minimum 2 pers)	50% (Minimum 3 pers.)	Pas de réduction (2)
Vermeil	50%	Pas de réduction (4)	
Carré Jeune	50% (4)	20% (4)	
Aller et retour séjour	25%	Pas de	
Mini groupes (5 personnes minim.)	25%	réduction (4)	
Minimum 10 pers.	25%	25%	
Minimum 25 pers.	30%	30%	

(1) 50% si vous payez en chèques vacances

(2) sauf dans les trains rapide et Expresse

(3) Réduction accordée à partir de la 2^o personne

(4) Si le trajet est commencé en période blanche ou rouge et se poursuit en période bleue, la réduction s'applique à partir de la gare d'arrêt en période bleue.

(5) ou payant pour ce nombre minimum.

LIVERNON.....PARIS !!!!! (horaires du 30/9/84 au 1/6/85)

Le jour

1) Capitole 1° et 2° classe avec supplément réduit

ASSIER	BRIVE	PARIS
8H 40	→ 9H 42 - 9H 54	→ 13H 54 (1)
18H 43	→ 19H 45	19H 51 → 23H 49
12H 40	← 11H 43	11H 38 ← 7H 41
22H 55	← 21H 57	21H 52 ← 18H

(1) le capitole du matin ne comporte pas de supplément pour les voyageurs en provenance de la ligne RODEZ-BRIVE.

2) Liaison en train corail direct

Samedi ; Départ de PARIS - 10H18, Arrivée ASSIER - 16H 12
Dimanche : Départ d'ASSIER - 10H 10, Arrivée PARIS - 16H 07

La nuit

ASSIER - 0H 11, Arrivée PARIS - 7H

PARIS - 22H 24, ASSIER - 4H 55

Club du 3° âge) Des voyages en groupe peuvent être organisés
Collectivités) (transport de bout en bout + circuits touristiques
Associations) restauration + animation dans le train.
Ecoles Publiques)

BON VOYAGE !!!!!!!!!

LE MOT DU MAIRE

Comme nous l'avions souhaité notre n° 2 du bulletin communal vient de paraître.

De nombreuses réunions du Conseil Municipal nous permettent de nous tenir au courant de toutes les nouvelles information tant au point de vue administratif que budgétaire, car la décentralisation demande beaucoup plus de travail pour les commissions communales.

Le Conseil Municipal avec tout le sérieux que cela demande prépare le budget communal afin d'éviter toutes dépenses inutiles. En effet, conscients de nos responsabilités nous désirons comme tous les habitants de la commune voir nos charges limitées, car l'incidence sur l'augmentation des quatre taxes provoque une variation importante sur les impôts directs.

L'époque difficile que nous traversons me fait regretter que les jeunes ne participent pas plus à l'organisation de nos Associations et de nos Clubs sportifs, pour prendre des responsabilités et nous faire connaître leurs avis, suggestions et préoccupations. Il est vrai que l'inconstance de la jeunesse est quelquefois cause de difficultés malgré les louables efforts des aînés.

De plus il faut avouer qu'on ne sait plus s'amuser même à la campagne. La "Bougeotte", maladie de la vie moderne, entraine tout le monde dans une ronde infernale ; la vitesse et le bruit étant les seuls plaisirs. Le malheur est qu'on ne voit rien de la vie, qu'on l'ignore même et qu'à ce rythme là on risque même d'y laisser la sienne.

Malgré ces constatations assez pessimistes, je ne saurais terminer sans offrir tous mes bons voeux de santé et de bonheur à tous les habitants de la Commune pour l'année nouvelle.

Michel VIGROUX

Faint, illegible text at the top of the page, possibly a header or introductory paragraph.

Second block of faint, illegible text in the middle of the page.

Third block of faint, illegible text, appearing as a separate section.

Fourth block of faint, illegible text near the bottom of the page.